



## Discours

Date 4 septembre 2009  
Embargo 12 h 00  
Le texte prononcé fait foi

---

# Œuvrons de concert pour le bien de la place économique suisse!

**Discours prononcé par le président de la Confédération Hans-Rudolf Merz**

Journée de l'économie

4 septembre 2009, StageOne, Zurich

### Résumé

En période de crise économique, la concurrence internationale entre places économiques est particulièrement rude. Si la place économique suisse dispose d'atouts mondialement connus, elle doit néanmoins s'améliorer sans relâche. Les mesures suivantes notamment devront être privilégiées: réformes fiscales, révision de la stratégie pour la place financière, mise en place d'une politique budgétaire conforme au principe du développement durable, collaboration internationale et règlement des différends avec l'UE et l'OCDE. En collaboration avec les milieux économiques, la Confédération veille à ce que la place économique suisse sorte renforcée de cette crise.

Monsieur le Président,  
Mesdames, Messieurs,

La concurrence internationale entre places économiques a toujours été féroce, mais, avec la crise actuelle, la tension est encore montée d'un cran. Dans le monde entier, les Etats voient leurs dépenses de soutien à la conjoncture augmenter massivement, tandis que leurs recettes sont en chute libre. Cette année, par exemple, les Etats-Unis vont probablement s'endetter de 1 800 milliards de dollars (un 1 suivi de 12 zéros). La compétition à l'échelle internationale s'en trouve ravivée, car les Etats, plus que jamais, se livrent une lutte acharnée pour attirer des entreprises, sauvegarder des emplois et obtenir des rentrées fiscales.

Chers représentants de l'économie suisse, vous êtes, vous aussi, affectés par les turbulences actuelles. En effet, votre propre compétitivité dépend notamment de la capacité de la place économique suisse à s'imposer sur la scène internationale.

\*\*\*\*\*

Nous connaissons tous les atouts de la place économique suisse: flexibilité du marché du travail, pôle d'excellence en matière de formation et de recherche, stabilité sur les plans politique et juridique, infrastructures performantes et bas niveau de la quote-part de l'Etat et de la quote-part fiscale. Toutefois, plus la concurrence est féroce, plus une optimisation constante de ces conditions générales s'impose. En ma qualité de ministre des finances, je veille tout particulièrement à accélérer les réformes fiscales, à renforcer la place financière et à garantir l'équilibre des finances fédérales.

En ce qui concerne ces thèmes, je souhaiterais faire quelques remarques:

Tout d'abord, j'entends continuer à améliorer les conditions fiscales dont bénéficient les entreprises. Le projet de révision de la TVA adopté en juin par le Parlement est un premier jalon. Il allégera d'environ 10 % les charges administratives des entreprises. Ces charges diminueront même de 30 % si le Parlement adopte aussi le projet de TVA à taux unique et la suppression de la plupart des exceptions. Il s'agit à présent de lutter en faveur de cette réforme.

Ensuite, par le biais de la 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises, je vise à éliminer les entraves fiscales au financement des groupes de sociétés et à supprimer le droit d'émission sur les fonds propres et sur les fonds de tiers. Cette réforme est également liée dans une certaine mesure à la controverse fiscale avec l'UE. Vous n'êtes pas sans savoir que l'UE critique les statuts cantonaux des sociétés de holding et des sociétés d'administration, sous prétexte qu'ils violent l'accord de libre-échange de 1972. Juridiquement, l'argument de l'UE n'est pas défendable, raison pour laquelle le Conseil fédéral a refusé d'emblée toute négociation à ce sujet. En revanche, il a engagé un dialogue constructif avec la Commission européenne. En effet, si la Suisse avait fait la sourde oreille aux demandes de l'UE, certains Etats auraient été tentés de prendre des mesures à l'encontre de nos sociétés de holding et de nos sociétés d'administration, ce qu'il fallait éviter. Ils auraient pu, par exemple, interdire la déduction fiscale des intérêts payés dans le pays d'origine.

Le Conseil fédéral et les cantons travaillent d'arrache-pied pour trouver une solution qui mette un terme à la controverse d'ici à la fin de l'année. Nous devons garantir à nouveau la sécurité du droit, si importante pour les entreprises. Les conditions fiscales dont bénéficieront les entreprises concernées resteront attrayantes, notamment grâce à la 3<sup>e</sup> réforme de l'imposition des entreprises, qui entraînera des allègements de quelque 500 millions de francs par an pour nos entreprises.

Par ailleurs, nous comptons présenter en automne une stratégie révisée pour la place financière suisse, afin que cette dernière soit adaptée le mieux possible aux nouvelles conditions générales applicables aux marchés financiers internationaux. Car beaucoup de choses ont changé en très peu de temps. En définitive, il s'agira pour nous de pouvoir faire de réglementations à la fois simples, efficaces et coordonnées au niveau international notre propre marque de fabrique.

Dans le domaine de la politique budgétaire, nous sommes appelés – comme la plupart des pays – à relever un défi important. Tirillés entre la nécessité de stabiliser la conjoncture à court terme et de garantir l'équilibre budgétaire à long terme, nous devons nous livrer à un exercice périlleux. Le frein à l'endettement constitue dans ce contexte un excellent instrument. Il nous force à économiser pendant les années de vaches grasses et autorise un déficit en période de récession. Grâce à la règle complémentaire, qui a été récemment adoptée, le frein à l'endettement s'étendra désormais aussi aux dépenses extraordinaires.

Nous prévoyons pour l'année 2009 un budget équilibré, notamment parce que le Conseil fédéral n'a pas cédé à la tentation de dépenser des milliards de francs pour des programmes de relance axés principalement sur le PIB et non sur les besoins. Pour 2010 nous avons également réussi à présenter un budget conforme au frein à l'endettement. Ainsi, notre dette a été réduite de 11 milliards de francs depuis 2005. A partir de 2011, par contre, nous aurons des défis majeurs à relever. Le respect du frein à l'endettement sera, là aussi, le maître mot. Une chose est certaine: face à la concurrence de l'étranger, des finances publiques saines représentent un avantage concurrentiel de taille pour la Suisse.

\*\*\*\*\*

La crise actuelle a aussi eu pour corollaire une pression accrue sur le secret bancaire. Etant donné les graves problèmes financiers que connaissent de nombreux Etats, il est compréhensible qu'ils cherchent, par tous les moyens, à augmenter leurs recettes en maximisant leur substance fiscale. Dans leur collimateur figurent un grand nombre de places financières de renommée internationale et notamment le secret bancaire.

La Suisse n'a pas échappé à ces pressions. Si l'étranger avait pris des mesures de rétorsion, aussi bien la place financière que la place économique en auraient souffert. En même temps que la plupart des autres pays concernés, le Conseil fédéral a donc décidé de reprendre les standards de l'OCDE relatifs à l'assistance administrative en matière fiscale. Notons toutefois que ces standards s'appliquent uniquement aux contribuables domiciliés à l'étranger. Pour les contribuables domiciliés en Suisse, le secret bancaire reste préservé.

Mettant les bouchées doubles, nous avons déjà renégocié selon les standards de l'OCDE plus d'une douzaine de conventions de double imposition, dont les premières

viennent d'être signées. Nous nous attendons désormais à ce que l'OCDE et le G20 rayent notre pays de leur fameuse liste grise. Parallèlement, nous devons empêcher l'échange automatique de renseignements dans le cadre de l'assistance administrative et assurer l'évolution optimale de l'accord sur la fiscalité de l'épargne conclu avec l'UE. L'idée d'un impôt libérateur, suggérée également par les banques, mérite vraiment d'être étudiée.

\*\*\*\*\*

La crise actuelle montre une fois de plus la nécessité d'une coopération internationale. Les diverses économies nationales sont étroitement tributaires les unes des autres. C'est pourquoi nous devons unir nos efforts au niveau mondial afin de surmonter la crise. La Suisse apporte d'ailleurs sa contribution en accordant des prêts au FMI et en collaborant au sein du Conseil de stabilité financière (*Financial Stability Board*, FSB).

Malheureusement, beaucoup de pays voient dans cette interdépendance et dans l'ouverture des marchés un piège plutôt qu'une chance. La tentation est parfois grande de recourir à des mesures protectionnistes, notamment de relever les droits de douane ou de concevoir les programmes de relance conjoncturelle de manière à ce qu'ils favorisent les entreprises du pays. Petite économie ouverte, la Suisse ne peut tirer aucun avantage d'une fermeture des frontières. En outre, l'histoire montre que le protectionnisme affaiblit l'économie mondiale et les économies nationales au lieu de les protéger. La Suisse doit donc continuer à s'engager activement en faveur de l'ouverture des marchés et de la coopération internationale.

\*\*\*\*\*

Mesdames, Messieurs, vous l'aurez constaté vous-mêmes: quelle que soit la nature des turbulences, le Conseil fédéral est prêt à s'investir avec force en faveur de la place économique suisse, sous l'œil expert d'économiesuisse et de ses membres, dont il apprécie les critiques constructives. Au nom du Conseil fédéral, je vous remercie tous sincèrement de votre engagement. En définitive, c'est l'économie suisse qui récoltera les fruits de nos efforts conjoints en faveur de notre place économique. Et si notre économie se porte bien, nous en profiterons tous. Accordons-lui l'attention qu'elle mérite, et elle sortira – une fois de plus – renforcée de la crise.